



## **Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/AC.172/1997/1  
14 avril 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMITÉ DES CONFÉRENCES  
Session de fond de 1997  
25, 26 et 28 août 1997

### ORDRE DU JOUR ET PROGRAMME DE TRAVAIL DE 1997

À sa session d'organisation, tenue le 1er avril 1997, le Comité des conférences a approuvé l'ordre du jour de sa session de fond de 1997, dont le projet lui avait été soumis par le Secrétariat sous la cote A/C.172/1997/L.1. On trouvera dans le présent document l'ordre du jour approuvé pour la session de fond de 1997, accompagné d'annotations concernant la documentation dont le Comité sera saisi en 1997.

ANNEXE

Ordre du jour de la session de fond de 1997

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Calendrier des conférences et réunions :
  - a) Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 1998-1999;
  - b) Amélioration de l'utilisation des services de conférence :
    - i) Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies;
    - ii) Consultations avec les organes concernant l'utilisation des services de conférence qui leur sont alloués;
    - iii) Fourniture de services d'interprétation aux réunions des groupes régionaux et autres grands groupes d'États Membres;
    - iv) Système de comptabilité des coûts des services de conférence;
    - v) Organes subsidiaires autorisés à se réunir ailleurs qu'à leur siège en vertu du paragraphe 4 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale;
    - vi) Amélioration de la coordination des services de conférence;
  - c) Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale;
  - d) Examen du projet de calendrier biennal des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour la période 1998-1999.
3. Contrôle et limitation de la documentation :
  - a) Application de la résolution 50/206 C de l'Assemblée générale;
  - b) Établissement de comptes rendus de séances des organes subsidiaires de l'Assemblée générale;
  - c) Examen des besoins en matière de documentation des États Membres et du Secrétariat;
  - d) Accès des pays en développement au système à disques optiques;
  - e) Questions liées à la traduction;

- f) Études d'ensemble par le Corps commun d'inspection de l'utilité des publications aux fins de l'exécution des mandats des organes intergouvernementaux et des possibilités d'améliorer le rapport coût-efficacité des publications périodiques.
- 4. Examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 : services de conférence.
- 5. Adoption du rapport.

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Calendrier des conférences et réunions :

a) Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 1998-1999

Un projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 1998-1999 sera soumis au Comité par le Secrétariat. Un état récapitulatif des conférences spéciales demandées par les organes délibérants programmées pour 1998 lui sera aussi soumis.

b) Amélioration de l'utilisation des services de conférence :

i) Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies

Pour l'examen du point 2 b) i), le Comité sera saisi d'un rapport contenant des statistiques établies d'après un échantillon représentatif d'organes ainsi qu'un tableau synoptique, par secteur, des réunions tenues au cours des périodes biennales 1992-1993 et 1994-1995 et de 1996 jusqu'au deuxième semestre de 1997, avec des prévisions pour le deuxième semestre de 1997. Le rapport comprendra aussi l'indication du coût théorique des services de conférence fournis et le montant ventilé des coûts des services de conférence et de la documentation.

ii) Consultations avec des organes concernant l'utilisation des services et installations de conférence mis à leur disposition

Pour l'examen du point 2 b) ii), un rapport sera présenté oralement au Comité sur les consultations qui ont eu lieu entre le Président du Comité et les présidents des organes dont le taux d'utilisation des ressources a été régulièrement inférieur au seuil fixé (80 %) pendant les trois dernières sessions.

Le Secrétariat lui rendra compte en outre oralement des réponses reçues des présidents des organes subsidiaires qui ont utilisé, en 1995, moins de 80 % des ressources qui leur avaient été réservées.

Le Comité sera également saisi d'un rapport sur les résultats de l'examen effectué par les organes qui n'ont pas utilisé la totalité des ressources mises à leur disposition, notamment le temps qui leur est imparti pour leurs sessions, ainsi que sur un examen des cas dans lesquels, pendant au moins trois sessions, le taux d'utilisation des services de conférence a été inférieur au seuil fixé.

iii) Fourniture de services d'interprétation pour les réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres

Le Secrétariat présentera oralement un rapport sur la question.

iv) Système de comptabilité des coûts des services de conférence

Le Secrétariat présentera un rapport sur le système de comptabilité des coûts.

Le Comité sera en outre saisi d'un rapport sur le coût des services de conférence que chaque organe subsidiaire de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social a utilisé au cours de l'année écoulée.

v) Organes subsidiaires autorisés à se réunir ailleurs qu'à leur siège en vertu du paragraphe 4 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

Le Secrétariat soumettra au Comité un rapport sur les organes subsidiaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social qui sont autorisés à se réunir ailleurs qu'à leur siège.

vi) Amélioration de la coordination des services de conférence

Le Secrétariat présentera oralement au Comité un rapport sur le dialogue actif engagé entre le Bureau des services de conférence et les secrétariats des organes intergouvernementaux au Siège, à Genève et à Vienne.

En outre, il lui présentera oralement un rapport sur ce qui a été fait pour resserrer la coopération entre le Siège, l'Office des Nations Unies à Genève, l'Office des Nations Unies à Vienne et l'Office des Nations Unies à Nairobi, afin d'améliorer la coordination des services de conférence, et sur le dialogue actif engagé avec les États Membres au Siège, à Genève, à Vienne et à Nairobi, pour améliorer la coordination des services de conférence.

c) Demandes de dérogation au paragraphe 7 de la section I de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

Conformément à la procédure établie, les présidents des organes subsidiaires de l'Assemblée générale qui souhaitent se réunir au Siège pendant la cinquante-deuxième session de l'Assemblée doivent en faire la demande au Président du Comité des conférences. Les demandes reçues seront soumises au Comité dans un document de séance, qui ne sera distribué que juste avant l'ouverture de la session, de façon à être le plus à jour possible.

d) Examen du projet de calendrier biennal des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour la période 1998-1999

Le Comité se réunira à la mi-juin pour examiner le projet de calendrier biennal des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour la période 1998-1999 et faire part de ses observations au Conseil.

3. Contrôle et limitation de la documentation :

a) Application de la résolution 50/206 C de l'Assemblée générale

Le Secrétariat soumettra un rapport écrit sur la question.

b) Établissement de comptes rendus des séances des organes subsidiaires de l'Assemblée générale

Le Secrétariat présentera oralement au Comité un rapport sur l'expérience du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant l'utilisation de transcriptions non éditées ainsi que sur la suite qui aura été donnée à la recommandation formulée par le Comité des conférences au paragraphe 89 de son rapport à l'Assemblée générale [Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante et unième session, Supplément No 32 (A/51/32 et Corr.1 et Add.1)].

c) Examen des besoins en matière de documentation des États Membres et du Secrétariat

Le Secrétariat présentera oralement un rapport sur la question.

d) Accès des pays en développement au système à disques optiques

Le Secrétariat mettra oralement le Comité au courant de la situation à cet égard.

e) Questions relatives à la traduction

Le Secrétariat informera oralement le Comité des efforts que font les services de traduction pour améliorer la qualité de la traduction des documents dans les six langues officielles de l'Organisation.

f) Étude d'ensemble par le Corps commun d'inspection de l'utilité des publications aux fins de l'exécution des mandats des organes intergouvernementaux et des possibilités d'améliorer le rapport coût-efficacité des publications périodiques

Le Secrétariat fera un rapport au Comité sur l'étude d'ensemble demandée.

4. Examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 : services de conférence

Le Secrétariat soumettra au Comité, pour examen à sa session de fond de 1997, le texte explicatif concernant le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999 : services de conférence.

5. Adoption du rapport

-----